

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 26 janvier 2023

UNE CONSULTATION SUR LA VIDEOSURVEILLANCE*

La Ville de Nevers lance une consultation des Neversois pour recueillir leur avis sur le passage de la vidéo-protection à la vidéosurveillance*.

La vidéo-protection apporte un soutien bienvenu à la réalisation des missions de la police municipale ainsi que de la police nationale et de la gendarmerie depuis 2016 pour traiter les actes de délinquance. À ce jour, la vidéo-protection ne permet pas le visionnage en temps réel des images, mais un usage après coup en soutien des enquêtes des forces de l'ordre.

La Municipalité lance une consultation en invitant les Neversois à répondre à la question suivante :

Êtes-vous favorable au passage de la vidéoprotection à la vidéosurveillance* à Nevers ?

* Au sens de cette enquête, le passage en vidéosurveillance entraînerait la présence permanente d'un agent assermenté en visionnage des images des caméras, et donc une protection renforcée pour les citoyens avec une intervention immédiate.

Consultation du vendredi 27 janvier au samedi 18 février à 12 h 00 :

- En ligne : <https://www.nevers.fr/actualites/enquete-securite-donnez-votre-avis>
[accessible à partir du 27/02]
- Bulletins papier disponibles à la mairie centre et dans les mairies de proximité.

Contact Presse

Géraldine Babut- 06.61.05.50.06 – geraldine.babut@ville-nevers.fr